

## Assemblée Générale de Bordeaux – 2 et 3 décembre 2023 RAPPORT MORAL du PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs associatifs,  
Mesdames et Messieurs les Responsables des structures commerciales agréées,  
Mesdames et Messieurs, chers licenciés et membres de notre communauté fédérale,

Ici comme ailleurs tout va de plus en plus vite, le monde a changé, la Fédération a dû accélérer pour s'adapter. Ensemble nous préparons l'avenir, chacun à son niveau, car de très nombreux « je » fabriquent du « nous ». Nous avons besoin d'une coopération apaisée pour l'intérêt général et le besoin d'une solidarité pour renforcer notre poids.

Alors que nous émergerons tout juste d'une tourmente multi factorielle, **notre boussole c'est la construction d'une Fédération durable** au sein d'une société confrontée à des évolutions profondes sur le plan social, écologique et économique. Rester sur de vieux schémas peut nous faire reculer. Soyons flexible et résilient. Nous poursuivons ainsi les orientations du plan de développement de la fédération (notre PSF de l'olympiade).

Les défis sont nombreux. Pour relever ce challenge, il faut finir de s'affranchir des crises délicates du passé encore présentes. Cette première partie de ce rapport, ce sera un peu comme un bulletin de santé. À nous de sortir des sentiers d'habitudes et d'ouvrir de nouveaux champs d'actions innovants. Nous en reparlerons dans la deuxième partie de ce rapport moral.

**Notre fédération, ce sont aussi et surtout ces milliers d'anonymes** en particulier dans nos clubs qui ne renoncent pas à animer. Au nom de la FFESSM et de son Comité Directeur National je les en remercie du fond du cœur. Ils sont le sel de la fédération dans leur pluralité.

**1/ Quels sont les reliquats de la crise financière et économique** post Covid et inflationniste actuelle. Le chiffre de 140.000 à 145.000 licenciés c'est le niveau de vie d'équilibre pour la fédération, mais cela c'était avant la crise. En effet ces licences apportent plus de 70% de nos recettes.

Constat - 2019 : 140 848 / 2020 : 133 054 / 2021 : 108 697 en plein dans la tourmente Covid et comme pour 2022 : 127 878 / enfin saison 2023 : 132 717 (avec 15 jours en moins en compte puisque la saison commence maintenant au 1er septembre). Les voyants d'avenir sont favorables, nous avons réalisé cette année autant de cartes et de brevets que les meilleures années 2017 et 2018 en affleurant le plafond de 65.000 cartes. Ceci traduit vraiment notre vitalité et un nouveau souffle pour notre Fédération, de quoi consoler les esprits chagrins.

Il faut continuer de se diversifier dans toute la richesse de notre palette d'activités. Notons que nous dépassons 33,2% de féminines alors que nous plafonnions en général à 31-32% depuis longtemps. C'est d'ailleurs nos féminines qui permettent aussi l'évolution favorable en termes de tranches d'âge. Rajeunir notre image ? En moins de trois ans nous sommes passés d'un âge moyen du licencié de 45 ans à 42,5 ans.

**S'adapter aujourd'hui**, c'est avoir pris des décisions radicales et courageuses sur le plan financier, décisions prises en juin 2022 en prévision de la saison fédérale 2023 pour laquelle nous rendons compte ce jour. Certes nous n'avons pas été aidé par la flambée marquée de l'inflation associée à la croissance effective de 300% des assurances de la RC attachée à la licence. Nous verrons avec les Trésoriers les solutions mises en place et les efforts consentis par les régions.

Notre Commissaire aux Comptes nous a félicité pour le redressement radical de barre dans cet enchevêtrement de crises. Le petit bénéfice des comptes vient d'être redistribué aux Comités régionaux, comme une ristourne supplémentaire, suite à l'aide financière de 2023 qu'ils avaient acceptée de réaliser sur les licences adultes.

Voici la quadrature que nous avons eu à gérer : Réduire les dépenses, chercher de nouveaux modèles de recettes (ce que la fédération n'avait quasi jamais eu besoin de faire par le passé), faire participer nos organismes déconcentrés à l'effort financier, soutenir toujours l'activité de nos commissions, communiquer de façon transparente vers nos membres, innover à travers de nouveaux modèles économiques avec la recherche de nouvelles solutions (telles les réponses à des appels à projet institutionnels, mécénat, partenariat, titres de participation fédéraux...).

**2/ Quels sont les reliquats de la crise informatique**, alors que l'on me transmet que notre récent Système Informatique créé en 2019 serait déjà obsolète avec un déficit structurel (!) malgré son coût majeur qui a capté la plus grande part de la trésorerie fédérale en immobilisations à partir de 2019.

Ce S.I de gestion complexiforme au départ et avec un cahier des charges très incomplet a été installé avec une dette technique et des problèmes structurels qui rendent la maintenance élevée. Un certain nombre de nouvelles mises en production génèrent ainsi des régressions par effets de bord. Et il y a toujours absence de certaines fonctionnalités utiles pour les salariés du siège national, non mises en place dans le projet initial. La situation actuelle de ce S.I rend toujours nécessaire pour les salariés la cohabitation du système actuel et de l'ancien Système Informatique 4D d'avant 2019 pour les impressions de cartes et des études statistiques ! Nous surnageons à ce jour après avoir failli couler. Ce système de gestion de la fédération est ainsi toujours en souffrance après un investissement très important et certaines fonctionnalités manquantes. En résumé, la dette technique est importante et continuer d'investir dans ce système ne le rendrait pas rentable pour autant.

Noter que nous avons installé en juillet une assurance risques cybernétiques destinée à couvrir les éventuelles pertes subies par la FFESSM ou causées à des tiers suite à une éventuelle atteinte de son S.I.

**S'adapter aujourd'hui**, c'est le choix d'avoir pris un chef de projet informatique product owner sur place depuis octobre 2022, trois jours par semaine pour gérer les relations du S.I entre le siège et les sociétés prestataires issues du passé. Ce qui a permis de stabiliser les coûts, aider à plus d'efficacité et rassurer pleinement nos salariés qui avaient vraiment besoin de sérénité sur ce plan-là. Pour l'équilibre global budgétaire, il a fallu faire le choix, en échange de ce surcoût, de ne plus avoir de salarié développement durable, cette fonction dans ce mille-feuilles ayant été prise en charge alors avec efficacité par trois élus.

**S'adapter aujourd'hui**, c'est mener une réflexion stratégique sur notre actuel S.I, réflexion et inventaire qui ont été mis en place en août avec un audit et diagnostic sur cette gouvernance afin d'établir un plan d'actions à 6 mois, à un an et à plus long terme. Le personnel du siège consent à garder temporairement un outil un peu dégradé avec une TMA réduite pour cette saison 2024 afin de dégager des moyens financiers en vue d'une future évolution.

**3/ Quels sont les reliquats de la crise démocratique** de notre FFESSM de 2021-2022 et aussi de façon plus large le désengagement du bénévolat au sein de la société et du mouvement sportif. Dans le Subaqua de mai-juin j'écrivais une lettre ouverte sur le baromètre de la vie associative qui contribue au dynamisme social et économique. Les dirigeantes et dirigeants de nos structures sont amenés à s'engager dans des domaines sociaux périphériques à leur pratique sportive historique en mutation.

**S'adapter aujourd'hui**, à notre échelle nationale : Nous avons organisé sur deux journées le Forum des organes déconcentrés en septembre 2022. Nous avons institué un Conseil des commissions nationales pour une meilleure intelligence réciproque et avoir le temps d'aborder avec les commissions nationales des sujets transversaux qu'en comité directeur national nous n'arrivons qu'à effleurer. Première rencontre concertée récente en septembre 2023. De même nous avons décidé d'installer avec nos Comités Régionaux des points d'entrevues en visio pour se réinterroger et aborder politiquement des enjeux précis du futur (l'avenir et le coût de la licence, comparatif avec les Fédé sports de nature, les réversions vers les OD, les parts territoriales ont été débattus).

La plupart des fédérations sportives dont la FFESSM font de la transformation de leurs modèles économiques un projet de court/moyen terme. La gestion de nouveaux statuts suite à la loi sur le sport du 2 mars 2022 y participe. Après la première partie des modifications statutaires validée en AGE il y a près d'un an, vous aurez la seconde partie à valider lors de l'actuelle AGE. Cette démarche a été menée après plusieurs rencontres fructueuses avec le CNOSF et surtout la Direction des sports. Et conjointement en AG Ordinaire nous aurons à valider un nouveau RI adapté à cette évolution statutaire finalisée.

**4/ Parler d'une fédération et surtout de ses valeurs**, ce n'est pas qu'aborder les difficultés mais c'est surtout parler des liens et des objectifs innovants de bien commun qui construisent jour après jour l'avenir. Éprouver de l'enthousiasme au sortir de cette fin de saison fédérale 2023 ? L'espérance ne se décrète pas, mais elle s'entretient en commençant par apprendre à distinguer chaque jour les signes d'amélioration, présents mais parfois à décrypter. Bon gré mal gré, la fédération a tenu le cap, pas seulement par la dynamique de notre Projet Sportif Fédéral mais surtout par la bonne volonté de femmes et d'hommes qui chaque jour persistent à l'animer, milliers d'anonymes dans nos clubs, dans nos commissions d'activités, dans nos organismes déconcentrés.

À une époque qui valorise à juste titre la résilience, admirons aussi les valeurs de persévérance et d'enthousiasme qui est la seule vertu disait le commandant Taillez.

**5/ Voici maintenant quelques grands travaux que nous avons conduit ensemble** sur cette saison fédérale 2023. Mes remerciements vont aux membres du CDN, aux chargés de mission, à la Direction Technique nationale, aux Commissions Nationales et au personnel du siège fédéral emmené par la Directrice. Toutes et tous qui placés dans un espace de confiance participent de près ou de loin à la réussite collective.

#### **5.1/ Le rajeunissement nécessaire de nos filières** et en particulier celle de la plongée.

Vous connaissez les évolutions sur l'âge minimum du Niveau 1 ramené à 12 ans, celui de 14 ans pour passer le PE40, puis l'accès à l'autonomie du PA20 aux jeunes dès 16 ans et du PA40 dès 17 ans suite à la modification du Code du sport que nous avons impulsé et parue au JO du 25 novembre 2022. Une rénovation et une évolution facilitées aussi par la progression mise en place au printemps 2023 par notre Commission Technique pour les ados avec un parcours d'accompagnement à la profondeur et un parcours d'accompagnement à l'autonomie. C'est ainsi l'enrichissement d'une trajectoire plus ouverte et plus adaptée aux capacités potentielles de nos jeunes.

Vous connaissez aussi les nouvelles certifications pour les jeunes et l'Apnée, dès l'âge de 6 ans, cursus Crevette, Poulpe et Dauphin qui ont été validés en juin dernier.

Enfin notons que l'âge minimal pour l'obtention du premier niveau d'encadrement d'Initiateur comme pour plusieurs commissions sportives innovatrices a été abaissé de 18 à 16 ans, avec une adaptation de leurs cursus de formation et un tutorat. En tout cas les actions de rajeunissement de notre image portent aussi leur fruit puisque la tranche d'âge des licenciés est passée sur 5 ans de l'âge moyen de 45,5 ans en saisons 2019 et 2020, à 43,5 ans en saison 2022 et à 42,5 ans en saison 2023.

Merci à toutes ces commissions pour leur motivation. Elles sont une des richesses de notre Fédération.

## 5.2/ Une meilleure reconnaissance du rayonnement de notre fédération.

Saluons en ce sens la Direction Technique Nationale et les résultats sportifs internationaux de nos Commissions sportives qui participent à la renommée de la France. Nous avons reçu les félicitations de la Ministre des sports et du cabinet de la Présidence de la République à plusieurs reprises. Un challenge pour nos athlètes, mais aussi pour nos juges, nos arbitres, nos entraîneurs qui accompagnent au mieux pour élever le niveau de compétences et exploiter certaines innovations à l'exemple du contrôle vidéo en NAP piscine. Parlons des voies de développement portées par la FFESSM au sein de la CMAS avec le Tir sur Cible et la Plongée Sportive en Piscine. Parlons d'une saison sportive de nouveau historique dans le cadre des divers championnats du monde Élite. D'abord focus sur le Hockey subaquatique en Australie devenue au total première nation mondiale, mais aussi pour l'Apnée en piscine au Koweït ou en eau libre au Honduras en août 2023 dernier (après le Mondial de Turquie en septembre 2022). La densification et le rajeunissement de notre commission Nage avec Palmes porte ses fruits avec une France qui gagne, les résultats des Jeux Méditerranéens l'ont prouvé. Pour la Plongée sportive en piscine en Estonie, nous devons continuer à être l'exemple international pour que la discipline s'étoffe. De même pour le Tir sur cible à Caen avec son open International tant attendu depuis 2021 et qui promet des lendemains plus enrichis en termes de nations. Merci à toutes et tous. Concernant la médiatisation de plusieurs championnats de France en live, nous avons eu recours aux prestations de More Sport, un partenaire historique du circuit sportif.

Notons que nos relations avec CMAS Monde et CMAS Europe sont excellentes. Nous avons eu d'ailleurs le privilège grâce au Président adjoint d'accueillir fin octobre l'AG de CMAS Europe dans la base fédérale de la Gravière du Fort.

En termes de rayonnement, parlons de Subaqua. Nous avons redressé la barre sur la gestion déficitaire des publicités, depuis janvier dernier, après stimulation de notre média publicitaire. Le projet de Subaqua numérique associé au magazine a été différé vu la fragilité financière, il va être mis en œuvre sur cette nouvelle saison 2024.

## 5.3/ Un focus sur nos commissions culturelles.

Parlons des relations internationales francophones grâce à l'archéologie, des accords inter-fédéraux avec la souterraine, des images et du rayonnement de la photo et de la vidéo avec sa nouvelle charte pour des images subaquatiques responsables, de la renommée des sciences participatives de la biologie avec la plateforme Doris qui fait 100.000 connexions mensuelles, valorisée enfin au niveau de la CMAS et à l'international au travers d'une convention. Merci aussi à l'équipe Cromis qui œuvre pour le déploiement de notre carnet de plongée numérique. Et j'engage nos encadrants de la commission technique à venir en masse soutenir cette évolution et à ajouter leur tampon digital dans leur espace pour valider les plongées des pratiquants. À ce sujet, nous avons envisagé une version mobile qui soit fonctionnelle pour ce carnet digital avec une ergonomie adaptée aux smartphones. Le cahier des charges en a été fait pour une réalisation sur la saison 2024, mais cela a nécessité tout d'abord des améliorations de la version web desktop, laquelle avait une dette technique.

## 5.4/ La Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNML).

Elle identifie les enjeux maritimes et littoraux pour la France, fixe des priorités pour les 6 ans à venir et définit des objectifs stratégiques qui doivent permettre d'y répondre. Elle va succéder à la première version créée en 2017. Ce nouveau projet a été établi en 2023 en concertation avec les parties prenantes du monde maritime en particulier avec le Ministère de la Mer et au travers du Conseil National Mer et Littoral dont 2 fédérations sportives sont membres (la FFVoile et nous la FFESSM). Le décret devrait sortir en janvier. J'ai pu intervenir, avec l'appui de la mission durable de la Direction des sports, pour faire intégrer au projet que nos activités soient bien prises en compte et être considéré comme acteurs et non pas comme simples usagers.

Notre contribution, pour répondre aux enjeux sociétaux et écologiques à venir, a permis d'intégrer à la place du mot nautisme, les termes d'activités nautiques et subaquatiques considérées comme des activités maritimes à part entière, et ce en plusieurs endroits du document. Avec dans le préambule l'intégration du rôle des fédérations de sports nautiques et subaquatiques délégataires de l'Etat. De petits mots mais un grand pas pour notre FFESSM dans ce texte de loi. Et notre action a permis de faire apparaître des mots clefs en tant que leviers : sciences participatives, label éco-durable des fédérations, modèle touristique des filières sportives, sécurité au travers des fédérations, relation sport-santé-biodiversité.

Un autre point particulier à noter, notre intégration au sein de la Confédération mer et liberté avec les autres fédérations de pêche sportive de loisir en mer, avec en perspective notre participation active dans un futur permis de pêche de loisir harmonisé européen.

### **5.5/ Des sujets transversaux sociétaux.**

Il y en a plein. Comme le Handisub avec une vraie transversalité, les Jeunes avec Oxyjeunes, la déclinaison opérationnelle du Sport Santé, le Retour d'expérience, la plateforme d'e-learning, le Bénévolat, l'Environnement. Parlons-en !

Des dossiers menés par des élus qui nous embarquent dans des aventures humaines parfois innovantes et toujours en phase avec notre Responsabilité Sociétale des Organisations. Ils portent notre futur en héritage. N'oublions pas que notre avenir passe aussi par cette prise en compte. Trois des 17 objectifs de Développement Durable des Nations Unies font partie de l'ADN de nos activités : Santé et bien-être - Réduction des inégalités - Protection de la vie aquatique. Une deuxième version de la charte des 15 engagements éco-responsables a été rédigée par le ministère des Sports. Nous nous sommes engagés dans cette nouvelle étape de l'écoresponsabilité du mouvement sportif. Avec des initiatives en matière de mobilité durable, de réduction des déchets, d'économie circulaire, de protection de la biodiversité ou encore de préservation des ressources en eau et en énergie.

**5.6/ Dans la recherche de nouveaux modèles économiques,** nous avons réalisé sur cette saison 2023, un mécénat avec la Fondation EDF sur les jeunes et la découverte de la Biodiversité marine, un partenariat avec ViaSanté sur le sport santé. Nous devrions signer un partenariat avec AG2R sur le Handisub.

Nous avons répondu aussi successivement avec succès à deux appels à projets subventionnés de l'Agence Nationale du Sport sur la transition numérique des fédérations : d'abord la mise en place d'une plateforme de e-learning avec la volonté politique de rattraper notre retard (début par l'apprentissage du Niveau 1), puis l'initiative de la création d'un observatoire REX. Ceci va dans le sens de la prévention et de la sécurité pour adapter si besoin nos procédures en fonction de l'analyse à venir des DATA par la prise en compte des signaux faibles des retours d'expérience. Il est à noter la même démarche en cours pour la Marine Nationale dont nous sommes membre civil du CPSPH (Conseil permanent de la sécurité en plongée humaine).

Le soutien de l'Agence Nationale du Sport sur ces deux appels à projets d'innovation est une reconnaissance de notre politique de développement. Le bilan mené avec notre référente ANS est positif. Enfin après avoir obtenu à l'automne dernier un fonds européen Erasmus sur « synergie Handisub » que nous avons porté avec le soutien de la Belgique et le Luxembourg, nous avons déposé et coordonné en mars un grand projet innovant européen Erasmus sport pour 2024 intitulé « One Health underwater » soutenu par huit fédérations européennes. Mais la réponse de l'Europe (reçue en septembre) a été négative sur cette dernière demande de très grosse subvention en raison du manque d'aspects concrets sur l'ancrage opérationnel au sein de nos partenaires européens. Lesquels ont été mous dans l'opérationnalité. Ce n'est que partie remise pour 2024.

Sur la réflexion de nos offres fédérales, le Secrétaire Général abordera les nouveaux ATP et la licence aidant-accompagnant créée cette année 2023, innovation que nous avons présentée aux fédérations du CNOSF.

### 5.7/ Pour le service aux clubs.

Au siège, l'administration licences et brevets a pu se stabiliser enfin avec l'embauche de personnel suite aux départs en invalidité et en retraite de plusieurs salariés il y a 2 ans. L'ambiance s'en ressent positivement et les réponses aux licenciés ont pu voir leur quota de satisfaction augmenter notablement.

La FFESSM a signé en juin une convention avec Helloasso, première solution de gestion et d'outil de paiement du secteur associatif, service gratuit pour nos clubs. De même la convention avec l'UCPA va pouvoir se mettre en place suite à la vérification informatique de la validité d'une licence FFESSM afin de faire bénéficier nos licenciés de la réduction de 10% lors d'une commande UCPA.

Parlons aussi du CERFRES. Pour rappel, cette commission évalue les projets d'engagements et règlements fédéraux pour les équipements sportifs destinés à nos sports subaquatiques et dans notre cas les piscines. Il est constitué de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous avons saisi la Ministre des Sports en avril dernier. C'est l'aboutissement de plusieurs années, débutées sous l'ancienne mandature avec concertation avec la FFN pour éviter des conflits d'usage. Un avis favorable a été donné par cette commission en juillet. Puis l'arrêté officiel est paru ce 26 octobre.

**D'autres services ?** Notons la mise en ligne fin février du nouveau dispositif de l'historique des inspections TIV sur son application. De nombreux clubs et licenciés le souhaitent. Cette évolution rend ainsi accessible l'historique des saisies depuis la mise en ligne initiale de l'application en 2016. Cette évolution à votre service améliore la traçabilité et la fiabilité de notre dispositif dématérialisé.

Suite à une demande des clubs, création d'un diplôme d'honneur bénévolat fédéral, indépendant de nos médailles FFESSM. C'est la reconnaissance de 40 ans de bénévolat souvent au sein d'un même club pour une personne déjà détentrice d'une médaille de Bronze.

Service aux clubs, c'est aussi la directive des Parts territoriales de l'Agence Nationale du Sport, l'objectif impératif à venir est de 50% de dotation aux clubs. Soit une enveloppe d'environ 150 clubs. Nous n'avons réalisé que 43% en 2023 de dotation dédiés aux clubs. C'est insuffisant. Pour 2024, cela impose à l'échelle des territoires régionaux déficitaires dans leur quota clubs d'avoir un meilleur accompagnement des clubs pour les guider dans le cadrage imposé par l'ANS.

**Je voudrais conclure ici que la réussite des grandes avancées** n'est pas en pilotage automatique, elle nécessite une attention constante avec un Comité Directeur National actif, optimiste et engagé, et avec la team des salariés du siège pilotée très efficacement par notre Directrice.

Faisons de cette rentrée fédérale pour la nouvelle saison et de notre AG un moment festif, sportif et inclusif dans vos structures pour relever tous ensemble les grands défis qui nous attendent demain. Cette année a vu les 75 ans de la création de notre fédération. L'histoire depuis notre création met en avant ce que nous sommes aujourd'hui. Cet anniversaire n'est pas qu'un simple moment de congratulations. Nous devons notre ancienneté à l'initiative de nos pionniers et ensuite aux évolutions successives de refondation. Les grands chantiers en cours prennent place dans un contexte où la vigilance s'impose toujours et encore. Il ne faut pas considérer les acquis de nos modèles comme définitifs. Le mouvement sportif le vit au niveau national.

Dans un monde où l'instant va vite, où tout semble avoir été découvert, l'incursion dans cet univers subaquatique, que l'eau soit douce ou salée, conserve un parfum magique d'exploration et d'évasion hors du temps à portée de palmes... sous l'eau, laissons-nous porter par ce nouveau souffle.

**Frédéric Di Meglio - Président de la FFESSM**